



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°1 JANVIER-FEVRIER 2022



www.kuttolsheim.fr

page facebook : Commune de Kuttolsheim



INFORMATIONS SUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2022

Sentier de la Liess :

En collaboration avec le SDEA et le bureau d'ingénierie M2i., le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avant-projet et le lancement du projet des travaux d'aménagement du sentier de la LIESS pour un montant estimé à 201 600 € HT dont le plan de financement est arrêté comme suit :

DEPENSES	MONTANT HT	RESSOURCES	MONTANT HT	%
REAMENAGEMENT DU SENTIER DE LA LIESS	201 600 €	AIDES PUBLIQUES		
		Fonds de solidarité communal CEA (plan Marshall)	68 825 €	34 %
		Etat DETR	60 840 €	30 %
		SOUS TOTAL AIDES PUBLIQUES	129 305 €	64 %
		AUTOFINANCEMENT		
		Fonds propres	72 295 €	36 %
		SOUS TOTAL AUTOFINANCEMENT	72 295 €	
TOTAL DEPENSES	201 600 €	TOTAL RESSOURCES	201 600 €	100 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à consulter des Maîtres d'œuvres ainsi qu'à demander toutes les subventions nécessaires à la réalisation du projet.



Acceptation chèques :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter l'encaissement de deux chèques respectivement de 168 € et de 336 € relatifs au remboursement des dégradations de peinture de la salle « La Source ».

COMMUNICATIONS

Vente camionnette Sapeurs - Pompiers :

L'ancien véhicule des Sapeurs-Pompiers de Kuttolsheim, un Peugeot J9 a été vendu pour un montant de 5 500 €.



Inscription sur les listes électorales :

Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire en mairie, sur la liste électorale de Kuttolsheim afin de pouvoir voter aux élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022.



**Pré-inscriptions au Périscolaire
« la goutte d'eau » :**

Pour la rentrée 2022-2023, les pré-inscriptions ont lieu du :

Lundi 21 février au dimanche 20 mars 2022
par téléphone au 03 88 87 66 52
ou 06 74 55 87 94
ou en ligne : <https://bit.ly/3FOUXXJ>



Inscriptions école maternelle et nouveaux habitants – rentrée 2022/2023 :

Pour les enfants nés en 2019 et les enfants arrivés en 2022, les inscriptions ont lieu en mairie de Kuttolsheim du :

Lundi 21 février au vendredi 11 mars 2022
Pendant les heures de permanence :
lundi 16h30 à 19h00
mercredi 9h00 à 12h00
vendredi 16h à 18h
ou sur RDV au 03 88 87 51 32

Veuillez vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Fermeture exceptionnelle de la Mairie :

Le secrétariat de la mairie sera fermé le
Vendredi 11 février 2022.



Weekend bien-être à travers le yoga et la méditation :

L'Association Culture et Animation en collaboration avec l'institut Sakya Tsechen Ling de Kuttolsheim organise une journée et une matinée bien-être autour du yoga, de la méditation et une initiation au bouddhisme tibétain le :

Samedi 19 février et le Dimanche 20 février 2022

Renseignements et Réservation au 06 31 47 09 59
Tarifs et programme disponible sur la page Facebook de l'Association Culture et Animation

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 FÉVRIER WEEK-END BIEN-ÊTRE À TRAVERS LE YOGA ET LA MÉDITATION

Rejoignez-nous pour une journée et une matinée bien-être autour du yoga, de la méditation et d'une initiation au bouddhisme tibétain en collaboration avec l'Institut Sakya Tsechen Ling de Kuttolsheim

À la salle La Source et au temple bouddhiste de Kuttolsheim

Programme du week-end :

Samedi 19 février

09h30 - 11h00	Séance de Yoga
11h30 - 12h30	Marche méditative jusqu'au temple
12h30 - 13h00	Repas tibétain au temple
14h00 - 16h00	Introduction au bouddhisme tibétain
16h00 - 17h00	Méditation/yoga nidra

Dimanche 20 février

09h30 - 11h00	Séance de Yoga
11h00 - 12h00	Méditation pranayama

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour tous à partir de 15 ans

35 € membre ACA

40€ non membre ACA

Venez partager un moment de détente !

Max 16 participants

Réservation au 06.31.47.09.59

Association Culture et Animation ACA Kutto
<https://www.facebook.com/akakuttolsheim>

Médianim :

Vendredi 4 mars 2022 de 18h30 à 20h00 à la Médiathèque soirée jeux de société ouverte à tous, organisée par l'Association Culture et Animation. Thème du mois : jeux de cartes. Contact 06 26 69 36 52



Annulation soirée moules – frites :

La Batterie Fanfare de Kuttolsheim a décidé d'annuler la soirée dansante moules frites, initialement prévue le samedi 5 mars 2022.



Carnaval des enfants :

L'Association Culture et Animation organise le carnaval des enfants, le :

Samedi 5 mars 2022

Rendez-vous à 15h00 dans la cour de l'école pour une cavalcade à travers le village



Don du sang :

Prochain RDV le :

Mardi 15 mars 2022

de 16h30 à 20h00,

Salle polyvalente de Fessenheim-Le-Bas,

Ouvert à tous : venez nombreux !!!



Kùinkelòwe - Soirée conviviale et jeux :

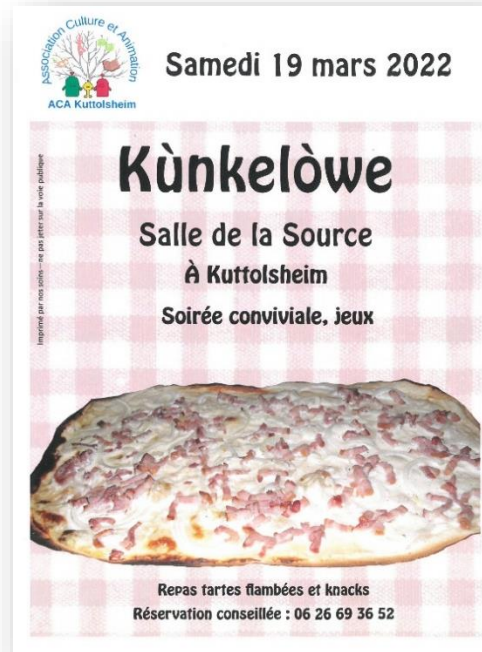
Le prochain Kùinkelòwe, organisé par l'Association Culture et Animation a lieu le :

Samedi 19 mars 2022,

à la Salle « La Source ».

Réservation conseillée au 06 26 69 36 52

Tartes flambées et knacks sur place.



Coulées de boues – mesures de protection :

La mise en place de fascines de protection par le SDEA, au-dessus du lotissement des Créneaux, s'achève, les chantiers au-dessus du Thal débutent.



Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme - plateforme « Guichet Unique » :

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

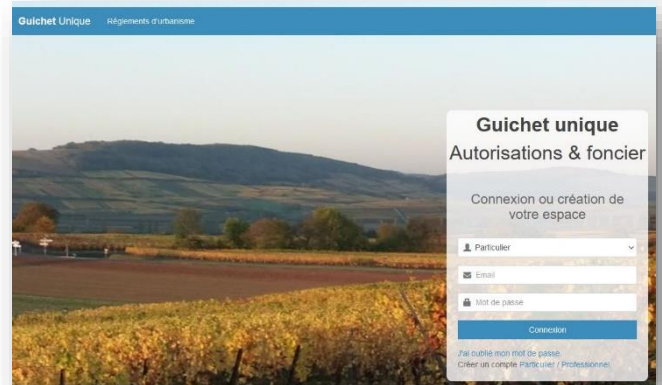
Depuis le 3 janvier 2022, la SVE s'applique **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont la commune de Kuttolsheim, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>



Grande consultation citoyenne :



Vous avez jusqu'au 15 février 2022 pour donner votre avis sur <https://entre-vos-mains.alsace.eu>



Votre Commission
Communication-Numérique
www.kuttolsheim.fr
Commune de Kuttolsheim



Retrouvez l'intégralité des Procès-Verbaux et Bulletins d'Informations Municipales sur www.kuttolsheim.fr